

RADIO AMATEUR DU QUÉBEC INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2015

RADIO AMATEUR DU QUÉBEC INC.
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2015

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

RÉSULTATS	2
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	3
BILAN	4
FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES	6 - 9



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de Radio Amateur du Québec Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **Radio Amateur du Québec Inc.**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2015 et l'état des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Radio Amateur du Québec Inc.** au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Morel et Côté CPA s.e.n.c.r.l.
Morel & Côté CPA s.e.n.c.r.l.

Saint-Basile-le-Grand, le 26 mai 2015

Sébastien Morel CPA auditeur, CA.
Par Sébastien Morel CPA auditeur, CA

RADIO AMATEUR DU QUÉBEC INC.**RÉSULTATS**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2015	2014
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	82 120	82 198
Cotisations		
Membres individuels et familiaux	28 792	28 630
Clubs de radio amateur	8 646	9 259
Autres		
Maintenance informatique	-	1 600
Publicité	80	1 074
Plaques d'immatriculation	4 011	4 514
Formation	3 533	3 037
Publications	4 091	1 056
Produits dérivés et redevances	746	1 793
	132 019	133 161
CHARGES		
Salaires et charges sociales	92 029	91 030
Frais de déplacement	1 888	2 240
Repas, réunions et congrès	3 564	3 423
Impression de publications et droits d'auteurs	10 500	7 794
Loyer et location d'équipements	5 078	4 996
Poste et messagerie	4 689	7 008
Assurances	2 183	2 183
Frais et fournitures de bureau	941	1 361
Télécommunications	3 883	5 494
Licences, cotisations et abonnements	370	512
Articles promotionnels	142	603
Immobilisations - matériel informatique	568	622
Immobilisations - équipement de télécommunication	1 082	3 097
Honoraires professionnels	3 208	2 890
Mauvaises créances	-	5 264
Intérêts et frais de banque	1 872	2 106
	131 997	140 623
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	22	(7 462)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RADIO AMATEUR DU QUÉBEC INC.**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

			2015	2014
			\$	\$
	Affectés aux éventualités	Non affectés		
SOLDE AU DÉBUT	-	6 512	6 512	13 974
AFFECTATION À LA RÉSERVE GÉNÉRALE	-	-		
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	22	22	(7 462)
SOLDE À LA FIN	-	6 534	6 534	6 512

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RADIO AMATEUR DU QUÉBEC INC.**BILAN**

AU 31 MARS 2015

	2015	2014
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	26 910	27 064
Comptes à recevoir	-	-
Stocks de produits destinés à la revente	6 398	7 430
Frais payés d'avance	4 107	3 106
	37 415	37 600
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 5)	7 649	8 108
Cotisations perçues d'avance	23 232	22 980
	30 881	31 088
ACTIFS NETS		
Actifs nets non affectés	6 534	6 512
Actifs nets affectés	-	-
	6 534	6 512
	37 415	37 600

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,_____
Administrateur_____
Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RADIO AMATEUR DU QUÉBEC INC.**FLUX DE TRÉSORERIE**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2015	2014
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	22	(7 462)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes à recevoir	-	12 769
Stocks de produits destinés à la revente	1 032	3 097
Frais payés d'avance	(1 001)	2 043
Créditeurs et frais courus	(459)	(2 897)
Cotisations perçues d'avance	252	(95)
	(154)	7 455
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	-	-
Cession de placements	-	-
	-	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	-	-
Remboursement de l'emprunt bancaire	-	-
	-	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(154)	7 455
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	27 064	19 609
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	26 910	27 064

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RADIO AMATEUR DU QUÉBEC INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est l'association provinciale officielle des radios amateurs du Québec.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de l'ICCA et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

a) Constatation des apports

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits perçus d'avance concernent les cotisations reçues pendant l'exercice terminé le 31 mars 2015 mais applicables au prochain exercice.

b) Immobilisations corporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

c) Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent annuellement des heures de travail afin d'assister l'organisme dans la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

d) Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

e) Stocks de produits destinés à la revente

Les stocks de produits destinés à la revente sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

RADIO AMATEUR DU QUÉBEC INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**f) Évaluation des instruments financiers**

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

g) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Les éléments importants des états financiers qui requièrent l'utilisation d'estimation sont le montant des cotisations perçues d'avance et la valeur de réalisation nette des stocks. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

3- IMMOBILISATIONS IMPUTÉES AUX RÉSULTATS

Le coût des immobilisations détenues par l'organisme est le suivant :

	2015	2014
	\$	\$
Équipement de télécommunication	24 377	24 119
Matériel informatique	10 513	16 173
Mobilier de bureau	1 729	1 729
	36 619	42 021

4- CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2015	2014
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	5 611	6 924
Salaires courus à payer	644	-
Taxes de vente à remettre à l'État	1 394	1 184
	7 649	8 108

RADIO AMATEUR DU QUÉBEC INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

5- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La société s'est engagée en vertu d'un contrat de location-exploitation échéant le 31 août 2043, à louer les lieux de quatorze (14) emplacements où se situent des répéteurs affectés au réseau d'urgence. La société peut mettre fin au bail moyennant un préavis de douze mois. Les versements minimums futurs totalisant 18 000 \$ au cours des cinq (5) prochains exercices se répartissent comme suit :

2016	2017	2018	2019	2020
\$	\$	\$	\$	\$
3 600	3 600	3 600	3 600	3 600

6- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'association a payé des honoraires au cours de l'exercice d'un montant de 1 000 \$ (1 000 \$ en 2014) à son président et directeur général pour la conception des scripts servants à la confection du bottin annuel de tous les indicatifs qui comprend les membres de l'association.

L'association a payé un salaire et des avantages sociaux à son président et directeur général au cours de l'exercice d'un montant de 58 294 \$ (57 853 \$ en 2014).

L'association a payé des frais pour l'hébergement de ses serveurs au cours de l'exercice d'un montant de 500 \$ (3 000 \$ en 2014) à un administrateur de l'association.

Au cours de l'exercice 2013, l'association a vendu à un administrateur une roulotte servant à transporter du matériel de communications de l'organisme en échange d'une considération de 1\$ et de la prise en charge des frais de fonctionnement de la dite roulotte, tel que l'entretien et les frais d'entreposage. De plus, l'administrateur ne pourra pas transférer, céder ou aliéner autrement l'unité mobile sans l'autorisation préalable de l'association.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

RADIO AMATEUR DU QUÉBEC INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

7- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'association aux risques importants à la date du bilan, soit au 31 mars 2015.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'association est exposée à un risque de crédit sur les comptes à recevoir. Elle évalue de façon continue les comptes à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir. Le risque de crédit sur les dépôts à terme est négligeable puisqu'ils sont détenus dans de grandes institutions financières.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêts fixes assujettissent la société à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.